

MONT-Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE



Dossier

Le service de broyage à domicile s'étend et se généralise

ZOOM SUR...

Le caniparc du Mont-Dore

PORTRAIT

Demy Dabin,
rien ne l'Haltère !



www.mont-dore.nc



ÉDITO

Chères Mondorienne, chers Mondoriens,
Je ne peux commencer ce début d'année sans un mot de remerciement à nos sapeurs-pompiers. Face à l'ampleur des incendies qui ont ravagé près de 1 000 hectares de végétation, je tiens à remercier vivement nos sapeurs-pompiers pour leur travail et leur dévouement. Merci également aux pompiers des communes de l'agglomération et de la sécurité civile, aux militaires du Rimap-NC et aux agents de la province Sud et de Sud Forêt, ainsi qu'à la société Prony Ressources pour l'envoi de renforts et pour la gestion de ces feux de forêt.

En ce début d'année 2024, je tiens également à rappeler que toute mon équipe municipale est à votre service. Malgré un contexte économique difficile, nous poursuivons la mise en œuvre de nos engagements, à commencer par la généralisation du service de broyage des végétaux. En effet, après deux années de test, tous les Mondoriens bénéficieront du broyage à domicile, et ce, dès le mois de mars. Je suis fier que notre collectivité soit innovante sur ce type de service et qu'elle poursuive sa politique environnementale volontariste, après le tri des déchets ménagers et assimilés valorisables en porte-à-porte, faisant de notre commune une pionnière en la matière.

Enfin, en cette rentrée scolaire, je terminerai par un mot de soutien à tous nos petits Mondoriens. Il est important de vous garantir une éducation de qualité avec l'assurance de disposer de conditions de travail optimales tout au long de votre scolarité. C'est pourquoi l'exécutif municipal œuvre au quotidien pour vous accompagner dans votre parcours et en fonction de vos besoins.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2024.



Eddie Lecourieux
Maire de la Ville
du Mont-Dore

Sommaire

4. EN IMAGES

- Ça s'est passé sur la commune...

6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

7. CULTURE ET ANIMATIONS

- La saison culturelle redémarre !

8. DOSSIER

- Le service de broyage à domicile s'étend et se généralise

14. ZOOM SUR...

- Le caniparc du Mont-Dore

16. UN QUARTIER, UNE HISTOIRE

- Port-Boisé (2^e partie) : le berceau de l'usine du Sud



18. ÉCONOMIE

- Le Grand Sud met cartes sur table

19. PORTRAIT

- Demy Dabin, rien ne l'Haltère !

20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

22. INFOS PRATIQUES

23. EXPRESSION



6 | actus
LES DERNIÈRES INFOS
DE LA COMMUNE

MONDore

également disponible sur : www.mont-dore.nc



actualités

Rentrée scolaire : inscription aux services de cantine et de garderie

Près de 3 500 enfants vont effectuer leur rentrée dans l'une des treize écoles publiques de la commune cette année. Les familles ont encore la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) aux services de cantine et/ou de garderie. Cependant, face à l'augmentation des charges auxquelles elle doit faire face, la Caisse des écoles est contrainte de revoir ses tarifs à la hausse.



Après cinq ans sans changement, une augmentation de 5 % est appliquée. En conséquence, le coût d'un repas/prestation passe de 895 à 945 F. Cependant, un tarif dégressif a été mis en place pour les foyers de deux enfants et plus et les frais d'adhésion annuels ont diminué de 50 %. Objectif : atténuer l'impact financier pour les familles nombreuses.

Plus d'informations sur la rentrée scolaire avec le Guide de la rentrée en téléchargement sur le site internet de la Ville.

Le service de broyage à domicile se généralise

Dès le 1^{er} de mars 2024, le service de broyage à domicile se généralise à tous les quartiers de la commune (cf. dossier). Mis en place en décembre 2021 dans cinq quartiers, pour une phase de test de deux ans, ce service de broyage permet aux Mondoriens de récupérer directement leur broyat, de réduire l'enfouissement des déchets végétaux et de contribuer à la politique environnementale de la collectivité basée sur l'écoresponsabilité et le développement durable.

Tous à l'eau !

Pour bien démarrer l'année, venez nager à la piscine municipale ! Située au complexe culturel et sportif à Boulari, la piscine propose une multitude d'activités pour tous les publics. Nage libre, cours particulier ou en club, aquagym... Découvrez les formules et les tarifs 2024 et profitez du pass annuel au prix attractif de 10 000 F.



Renseignements au 43 13 95 et sur le site internet de la Ville.

Appel à projets « Loisirs sud 2024-2025 »

La Ville du Mont-Dore lance un appel à projets à destination des associations culturelles et sportives. La collectivité souhaite développer des activités dans la zone sud afin de dynamiser les secteurs de La Coulée, du Vallon-Dore et de Plum. Le dossier de candidature est disponible sur demande à la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP).

L'appel à projets sera clos le 29 mars 2024. Les projets sélectionnés devront ensuite être mis en œuvre entre juin 2024 et décembre 2025.

Renseignements au 43 26 69 ou par courriel à : dsap.administratif@ville-montdore.nc

Recensement 2024

L'Institut des statistiques et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE-NC) prépare, dès à présent, le recensement 2024 du territoire. Dès le 5 février, et pour une durée pouvant aller jusqu'à 30 jours, une enquêtrice de l'institut sillonnera les quartiers pour cartographier la commune. Cette personne sera munie d'un badge officiel et d'une chasuble/ veste facilement identifiable. Merci de lui réserver un bon accueil. Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 43 70 00.



École des arts et École des sports : c'est le moment de s'inscrire !

Dès le 20 février 2024

Les jeunes Mondoriens peuvent s'inscrire à une multitude d'activités culturelles et sportives proposées par la commune avec l'École des arts et l'École des sports. Les inscriptions ont lieu à partir du 20 février au centre culturel du Mont-Dore ou sur le site : www.centreculturelmontdore.nc
Renseignements au 41 90 90.



Ça s'est passé sur la commune !



Fête des animaux

9 décembre 2023

Les chiens ont été mis à l'honneur lors de la 2^e édition de la Fête des animaux qui s'est tenue dans les jardins du centre culturel. Au programme : démonstrations d'agility, stands d'information, concours, etc. Merci aux associations et aux partenaires venus nombreux pour échanger sur la cause animale.



Repas de fin d'année des seniors

16 décembre 2023

Des sourires et une superbe ambiance étaient une nouvelle fois au rendez-vous lors du repas de fin d'année organisé par le CCAS du Mont-Dore sous la halle des sports Jean-Claude-Kilikili, à Boulari. Plus de 300 personnes âgées ou en situation de handicap ont profité d'un bon repas, gratuit, dont le service a été assuré par les administrateurs et les équipes du CCAS.



Soirée de Noël

24 décembre 2023

L'arrivée du père Noël sur son char et la présence des sirènes ont marqué les esprits ! Après un bain de foule bienvenu, le père Noël a reçu les clés de la ville des mains du Maire, Eddie Lecourieux, avant de distribuer les récompenses pour le concours de lettres et le jeu numérique.



Feux de forêt à la plaine du Champ de bataille

Du 30 décembre 2023 au 4 janvier 2024

Dans le Grand Sud, au niveau de la plaine du Champ de bataille, les sapeurs-pompiers du Mont-Dore et de la sécurité civile ont bataillé pendant une semaine pour éteindre un incendie qui s'est propagé à grande vitesse en raison de conditions météorologiques défavorables : près de 1 000 hectares de végétation sont partis en fumée.



11^e édition des Beach Games...

Du 8 au 31 janvier 2024

Malgré quelques annulations en raison de la pluie, la 11^e édition des Beach Games a accueilli des centaines de familles les lundis, mardis et mercredis après-midi à la plage de Carcassonne. Petits et grands ont pu profiter des nombreuses activités !



... et 15^e édition du BUS 123 !

Les 11, 18 et 25 janvier et le 1^{er} février 2024

Tous les étés, l'opération BUS 123 permet aux habitants du Grand Nouméa de se rendre dans les autres communes pour participer à des activités et à des loisirs en famille, gratuitement. Cette année, l'opération était pilotée par le Mont-Dore.

actualités

Un nouveau site d'ici avril

La refonte du site internet de la collectivité se poursuit. La mise en ligne devrait s'effectuer dans le courant du mois d'avril 2024. Plus épuré et plus sécurisé, il proposera de nouvelles fonctionnalités comme la prise de rendez-vous en ligne pour les passeports et les pièces d'identité. Une nouvelle cartographie interactive de la commune sera également proposée aux Mondoriens. Restez connectés !

Risque de cuboméduses

Depuis janvier, plusieurs piqûres de méduses de type cuboméduses ont été signalées à la Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (DASS-NC). Compte tenu de leur venin extrêmement puissant et des rassemblements pouvant survenir chaque mois, dix jours après la pleine lune, le gouvernement recommande de ne pas se baigner dans les zones du lagon sud durant cette période. Merci de signaler toutes informations en lien avec ces méduses à la DASS-NC par mail à : alerte.class@gouv.nc



Une boucherie et deux nouveaux exposants au marché municipal



On l'attendait depuis longtemps et c'est chose faite : la boucherie du marché municipal de Boulari a ouvert ses portes fin novembre 2023. Venez découvrir ses meilleures spécialités bouchères à des prix attractifs ! Deux autres exposants se sont également installés au marché entre octobre et novembre 2023. La rôtisserie « Les Rôtis de Louise » propose à la vente des poulets rôtis à 1 000 F. Avec son stand Cicorella.nc, Cynthia Blanco vend, quant à elle, des bijoux (colliers, chaînes, boucles ou encore bracelets) et des perles de Tahiti.

Tous les exposants vous attendent dans la joie et la bonne humeur du mercredi au dimanche, de 6 h à 12 h, au marché face à la marina, à Boulari.

Jeux du Pacifique 2023 : bravo aux sportifs mondoriens !

Les 17^{es} Jeux du Pacifique se sont déroulés en novembre 2023 à Honiara, aux îles Salomon. Les Cagous mondoriens ont tenu haut les couleurs de leur sport, de leur club et de leur commune ! Nos licenciés ont récolté de nouvelles médailles bien méritées. Au total, ce sont 17 médailles qui ont été gagnées par nos athlètes du Mont-Dore sur les 197 rapportées par la Nouvelle-Calédonie. Parmi les clubs récompensés : l'Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore (4 médailles de bronze), le Club de tir à l'arc (1 en argent), le Tôkon judo club (1 en bronze), le Judo club du Mont-Dore (5 médailles dont 2 en or), le Club de tennis de table du Mont-Dore (2 médailles dont une en or), le Kwon Bong Sik Mont-Dore (1 en bronze) et l'Athletic club espoir de Boulari (3 médailles). La Ville du Mont-Dore félicite encore une fois ses sportifs pour leurs performances.



Le Club athlétique de Saint-Louis fête ses 70 ans

Le Maire du Mont-Dore, Eddie Lecourieux, a participé à la célébration des soixante-dix ans du Club athlétique de Saint-Louis au stade de football, le jeudi 28 décembre 2023. Celui-ci compte aujourd'hui 124 licenciés et l'équipe première est entraînée par Romuald Martinez, ancien entraîneur de l'Association sportive du Mont-Dore. Le club a décroché sa montée en Super Ligue cette année après avoir évolué en PH sud football. Cela faisait 21 ans que le club n'avait pas évolué en Super Ligue.



La saison culturelle redémarre !

Le 2 mars marquera le lancement de la saison culturelle au centre culturel du Mont-Dore. Une programmation qui fait la part belle à la diffusion locale afin de mettre nos artistes en lumière.

MARS



Laurent et les têtes brûlées

Une production musicale de Laurent Navarro et de l'association Zone 51 New Caledonia Rock Band.

Le spectacle emmènera les spectateurs vers des contrées rock, pop, blues et parfois funky sur des textes interprétés en français.

Samedi 2 mars à 19 h. Au petit théâtre.

Silence on tourne !

Une comédie pleine d'humour et de suspense produite par la compagnie l'Archipel.

Vendredi 29 mars à 19 h 30 et samedi 30 mars à 18 h. Dans la salle de spectacle.

AVRIL

Le job

De la Fokesasorte Cie sur une mise en scène d'Alain Mardel.

Une comédie dramatique qui anticipe notre société dans douze ans dans un pays en crise, à une époque où chercher un emploi équivaut à se mettre en quête du graal.

Jeudi 18 et vendredi 19 avril à 20 h, samedi 20 et dimanche 21 avril à 18 h. Au petit théâtre.



The Black Lights

Une production du groupe The Black Lights.

Le groupe aborde des thèmes universels : l'amour, la nature, les relations humaines, les animaux, le droit à l'égalité des femmes... sur des airs orientés pop/rock.

Vendredi 26 avril à 20 h. Au petit théâtre.



JUIN

YALAYU Hna Luen Act II

Une production de la compagnie Maado d'après une chorégraphie de Thierry Bain.

Cette pièce où l'expression du corps est le témoin de l'esprit de l'arbre et des oiseaux endémiques à la Nouvelle-Calédonie met en scène huit danseurs dont deux danseurs aborigènes invités.

Vendredi 14 juin à 20 h et samedi 15 juin à 18 h. Dans la salle de spectacle.

L'Avare

Une production de la compagnie Calédofolies-Les Incompressibles sous la direction de Jean-Paul Smadja.

Harpagon, veuf et avare maladif, est obsédé par son argent au point de se méfier de tout le monde. Craignant de se faire voler, il cache son trésor dans une cassette qu'il place chez lui dans un endroit secret.

Vendredi 28 juin à 20 h et samedi 29 juin à 18 h. Dans la salle de spectacle.

JUILLET

La famille tout écran

Une production de la compagnie Les Kidams sur une mise en scène de Catherine Dinevan.

Un spectacle familial qui aborde la thématique des dangers liés à l'utilisation des écrans.

Vendredi 5 juillet à 19 h et samedi 6 juillet à 10 h et à 16 h. Dans la salle de spectacle.



Mme Marguerite

Une production de Lucie Le Renard.

Écrit au début des années 80, ce texte évoque un enseignement en crise à travers une femme elle-même aux prises avec ses contradictions, ses fantasmes et ses angoisses.

Vendredi 12 juillet à 20 h et samedi 13 juillet à 18 h. Au petit théâtre.

Le coin des expos

Atelier Lise-Marie Harbulot

Des peintures réalisées par les élèves de l'atelier sur différents thèmes.

Du 27 février au 24 mars.

2 mains tenant à 2 mains

Kuby Kolor

Par l'artiste grapheur, rappeur et tatoueur, Kuby.

Du 2 au 28 avril.

Vers zéro lèpre

Une exposition itinérante proposée par la Dpass afin d'informer le grand public sur le fait que le dépistage précoce permet une guérison complète et sans séquelles.

Du 3 au 23 mai.

Handicapable 2024

À l'occasion de la semaine Handicapable, les artistes « handicapés » du Mont-Dore exposent leurs créations originales.

Du 27 mai au 31 mai.

Échappées en couleurs

Dans ses peintures sur toile, Anne-Marie d'Anglebermes partage des moments remplis de douces émotions.

Du 4 au 21 juin.

Dans le hall du centre culturel. Entrée libre et gratuite le mardi, de 16 h à 19 h, le mercredi, de 13 h à 19 h et le samedi, de 9 h à 12 h.



2 ans de phase test

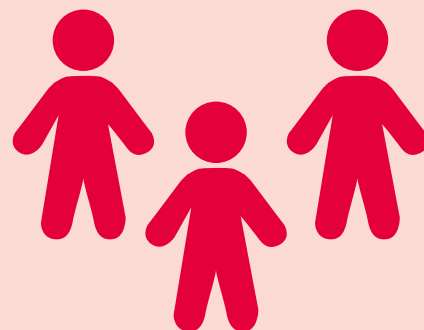
1 640 tonnes
de déchets/an détournées de
l'enfouissement

57 % de taux
d'acceptation du broyat par
les administrés concernés

5 quartiers concernés



15 837 m³
de végétaux broyés, soit
environ 2 870 tonnes



82 %
des administrés intéressés
par la récupération du broyat

LE SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE S'ÉTEND ET SE GÉNÉRALISE

Après deux ans de test menés dans cinq quartiers pilotes, le service de broyage des végétaux en porte-à-porte va concerner l'ensemble de la commune à compter du 1^{er} mars, permettant ainsi à la collectivité de proposer ce service innovant sur le territoire. Le broyage permet, en effet, de réduire le volume des végétaux et de les valoriser.



38 % des végétaux déposés sont des branches



80 % des administrés favorables à un service de broyage à domicile

Depuis décembre 2021, le service de broyage à domicile est déployé dans cinq quartiers pilotes de la commune, en remplacement de la collecte traditionnelle des végétaux. La mise en œuvre à titre expérimental de ce service innovant répond à la politique de prévention et de réduction des déchets à la source engagée par la Ville. Son ambition est d'accompagner les changements de comportement au profit de la valorisation des végétaux à domicile en paillage naturel, en compostage ou encore en jardinage écoresponsable.

Il s'agit également de limiter les transports en déchèterie et le traitement de ces déchets putrescibles en grande partie par enfouissement, et dont le gisement s'élève à 4 500 tonnes en moyenne par an sur la commune.

Inscrite dans une démarche d'amélioration continue, cette période de test a permis d'identifier et de lever des freins, liés notamment à la typologie de certains végétaux, avant d'envisager la généralisation du service.

Six opérations annuelles

À partir du 1^{er} mars, les douze quartiers de la commune seront concernés. Six opérations de broyage par an sont prévues selon un calendrier défini par zone géographique ou par quartier. Elles seront assurées par deux prestataires qui vont se partager le nord et le sud de la commune. La distribution d'une étiquette, qui devra être identifiable depuis le domaine public, permettra aux prestataires d'identifier les administrés qui souhaitent récupérer leur broyat devant leur domicile. Une solution écologique pour se débarrasser des branchages et autres résidus végétaux ! Après la mise en place de la collecte sélective des déchets d'emballages ménagers en 2012, la Ville innove une nouvelle fois, faisant d'elle une pionnière en matière de protection de l'environnement.

LE SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE S'ÉTEND ET SE GÉNÉRALISE

Du broyat pour tous !

Dès le mois de mars, tous les Mondoriens auront la possibilité de récupérer leur broyat qui pourra être utilisé pour pailler ou composter. Pratique lorsqu'on a un jardin ou un potager ! Explications.

Comment ça marche

La généralisation du service de broyage des végétaux à domicile sera effective au 1^{er} mars. Six campagnes annuelles sont prévues dans chaque quartier de la commune, soit un passage tous les deux mois selon un calendrier préalablement défini (lire en page 13).

Pour ne pas bouleverser les habitudes des Mondoriens, la Ville a privilégié le même procédé que celui déployé actuellement, c'est-à-dire un service proposé via un calendrier préétabli. La collectivité envisage toutefois de faire évoluer le service de broyage à domicile vers une gestion sur prise de rendez-vous téléphonique, décision qui sera prise en concertation avec les élus.

Les modalités

- Les végétaux ne doivent pas dépasser 2 mètres de long et 20 centimètres de diamètre.
- Certaines typologies de végétaux ne sont pas éligibles au broyage pour des contraintes techniques. Sont concernées :
 - les feuilles et les herbes de tonte ;

- les plantes herbacées non ligneuses dont la tige n'a pas la consistance du bois (bananiers...);
- les plantes ornementales (oiseaux du paradis, héliconias...);
- les plantes grasses (cactus, langue de belle-mère...).

Ces végétaux seront toutefois collectés par les prestataires. Il vous est demandé de les séparer du reste du dépôt.

- Les végétaux doivent être entreposés sur l'accotement, à un endroit accessible en véhicule et broyeur tractable dans le respect du calendrier de la Ville.
- Les branchages doivent être entreposés dans le même sens.
- Le volume de dépôt autorisé par foyer et par collecte est de 5 m³.

Deux prestataires

Deux prestataires ont été retenus pour effectuer le broyage en porte-à-porte. Ils se partageront le nord et le sud de la commune. Afin d'optimiser le service, les critères techniques, c'est-à-dire le gabarit et la typologie des broyeurs, ont été redimensionnés : le diamètre des branchages, notamment, a été augmenté.

La phase de test menée dans cinq quartiers de la commune (Boulari, Saint-Michel, Vallon-Dore, Mont-Dore sud et La Coulée) a, en effet, montré toute la diversité des végétaux présents sur la commune, qui diffèrent du nord au sud, et la difficulté de broyer certains d'entre eux entièrement.

Une étiquette

« Je veux mon broyat ! »

Des étiquettes réutilisables seront distribuées par voie postale et/ou déposées dans les boîtes aux lettres des Mondoriens dès le mois de février. Les usagers qui souhaitent garder le bénéfice de leur broyat devront placer cette étiquette en évidence devant chez eux (sur le portail, sur une barrière, etc.) de façon à ce qu'elle soit facilement identifiable par les prestataires. Au total, 9 000 étiquettes vont être distribuées. Attention : le tas de broyat devra être récupéré par l'utilisateur sous 48 heures maximum.

En outre, il est également prévu de déployer des ambassadeurs « verts » sur le terrain. Ils sillonneront les quartiers de la commune pour accompagner le lancement de l'opération. Leur mission ? Distribuer les étiquettes et des flyers expliquant les modalités du service et rappeler aux usagers les avantages du broyat et du compostage domestique, notamment.

À noter que les Mondoriens ont la possibilité de garder, ou pas, leur broyat. Sans étiquette visible, les prestataires ont pour consigne de broyer les végétaux et d'évacuer le broyat immédiatement.

Comment utiliser son broyat

Vous ne le savez peut-être pas mais la taille des arbustes et l'élagage des végétaux produisent une grosse quantité de matières organiques qui





Un numéro vert :
05 06 07

peuvent servir à la fertilisation de votre jardin. Des techniques simples existent pour valoriser ces végétaux et vous épargner des déplacements inutiles à la déchèterie.

Pour pailler

Le paillage nourrit les plantes et améliore la qualité du sol. Il protège votre jardin et vos plantes du dessèchement et des attaques de certains ravageurs.

Pour composter

En ajoutant du broyat de déchets végétaux à votre compost, vous apportez des éléments carbonés et secs qui faciliteront le compostage des déchets de cuisine.

Pour aménager

Le broyat de bois peut être utilisé dans les massifs ou pour aménager des allées de jardin. Il constitue un paillis esthétique.

Jardinez malin !

- Le broyage des végétaux apporte un engrais naturel pour enrichir la terre.
 - Le broyage du bois apporte du paillage pour maintenir l'humidité.
- Valoriser les végétaux permet donc de réduire sa consommation d'eau et l'achat d'engrais, de produits phytosanitaires et du paillis.





INTERVIEW

Olivier Berthelot

5^e adjoint en charge de l'environnement

Participer à préserver notre environnement.

Quelle est la politique de la Ville en matière environnementale ?

Malgré un contexte économique en berne, nous continuons à mettre notre programme municipal en œuvre, notamment en faveur du développement durable. La généralisation du service de broyage des végétaux à domicile, à compter du 1^{er} mars, et ce, après une période de test de 2 ans, en est un parfait exemple. Je suis heureux que notre collectivité propose ce type de service aux administrés et qu'elle poursuive sa politique environnementale innovante et volontariste, faisant de notre commune, après le tri des déchets ménagers et assimilés en porte-à-porte, une pionnière en la matière. De très nombreuses autres actions sont mises en œuvre au quotidien, notamment par le biais du Centre d'Éducation à l'Environnement qui permet d'éveiller les consciences des plus jeunes, tout particulièrement avec la mise en place du diplôme Éco-mondorien qui valide un parcours environnemental à destination des élèves de CM2 de la commune et qui fêtera ses 1 500 enfants cette année.

Le service de broyage de végétaux à domicile participe à réduire les déchets à la source.

En quoi est-ce important ?

Cela s'inscrit dans une démarche de développement durable qui consiste à réutiliser au maximum d'anciens objets pour ne pas en consommer de nouveaux. C'est donc participer à préserver notre environnement. Nous le savons tous, l'urgence climatique nous impose de prendre des initiatives, chacun à son échelle. Le concept de réutilisation séduit de plus en plus. On le voit avec la boîte à partage ins-

tallée au Centre d'Éducation à l'Environnement qui connaît du succès. Concernant les végétaux, nous allons passer de déchets verts à une valorisation de végétaux via un broyage.

C'est-à-dire ?

Les déchets verts représentent environ 5 000 tonnes aujourd'hui sur la commune. Plutôt que de les enfouir, essayons de les valoriser. Le broyat est une bonne alternative puisqu'il permet de faire du compostage, du paillage, d'économiser de l'eau ou des achats d'engrais. Le Mont-Dore est une commune verte, la plupart des administrés ont un jardin, un petit potager. Ça a donc du sens et c'est tout l'objet de la vision de l'exécutif. Le bilan de la phase expérimentale a fait apparaître des indicateurs positifs : nous avons broyé près de 16 000 m³ de végétaux, soit l'équivalent de 2 900 tonnes environ, et plus de la moitié a été récupérée par nos administrés.

Après deux ans de test, la Ville a réalisé une enquête de satisfaction auprès des usagers concernés par le service de broyage à domicile. Quels en sont les principaux enseignements ?

C'est une satisfaction car nous étions persuadés que cela avait du sens sur un plan environnemental, économique, et que nos administrés allaient jouer le jeu. Le bilan du test nous a confirmé ces aspects. Un autre point positif, c'est que les administrés acceptent ce dispositif et qu'ils y voient aussi leur intérêt. Le taux d'acceptation est de l'ordre de 57 % et progresse. Enfin, l'un des objectifs était de travailler à coût constant, ce que nous avons réus-

si à faire. Cela veut dire que broyer en porte-à-porte ne coûte pas plus cher que d'évacuer les végétaux à la déchèterie. Le broyage des végétaux généralisé sur la commune n'entraînera pas de hausse de la facture de REOM des administrés.

Et les points d'achoppement ?

Différents points ont été identifiés comme un non-respect des consignes de broyage telles que le tri, la longueur et le diamètre maximums. Nous avons aussi constaté des dépôts sauvages hors calendrier et des incivilités. Par ailleurs, certains végétaux sont difficiles à broyer, comme les bananiers ou les palmiers, ce qui a occasionné des broyages partiels. Nous avons aussi subi des défaillances du prestataire qui ne disposait pas forcément du matériel de broyage adéquat en quantité suffisante. Pour autant, c'est la première fois qu'une commune crée ce service sur le territoire et il fallait que la période de test soit suffisamment longue pour que nous puissions comprendre parfaitement le contour de cette opération.


Le nouveau marché a ajusté ces points et va apporter des nouveautés telles que la mise en place d'une étiquette permettant à l'administré d'indiquer s'il souhaite récupérer ou non le broyat et la mise en place d'ateliers pédagogiques mensuels au Centre d'Éducation à l'Environnement sur l'utilisation du broyat. Enfin, il est prévu de continuer dans un premier temps avec un calendrier, mais de basculer ensuite sur un broyage par rendez-vous, ce qui permettra d'améliorer encore le service, notamment en ce qui concerne la propreté de la ville.

DU BROYAT POUR TOUS!

CALENDRIER DE DÉPÔT DES VÉGÉTAUX 2024



Lors de votre dépôt de végétaux devant votre domicile, **prenez à accrocher cette étiquette** à côté du tas pour indiquer aux agents que vous souhaitez **récupérer votre broyat**. **Sans étiquette, vos déchets végétaux seront broyés et évacués pour le prestataire.**

 Les déchets végétaux sont broyés la semaine suivant la date de dépôt.

MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
Yahoué	1 ^{er} au 3 mars	Yahoué	PAS DE BROYAGE	Yahoué	3 au 5 mai	Yahoué	PAS DE BROYAGE	Yahoué	5 au 7 juil.
La Conception Pont-des-Français	PAS DE BROYAGE	La Conception Pont-des-Français	29 au 31 mars	La Conception Pont-des-Français	PAS DE BROYAGE	La Conception Pont-des-Français	31 mai au 2 juin	La Conception Pont-des-Français	PAS DE BROYAGE
Robinson	15 au 17 mars	Robinson	PAS DE BROYAGE	Robinson	17 au 19 mai	Robinson	PAS DE BROYAGE	Robinson	19 au 21 juil.
Saint-Louis	PAS DE BROYAGE	Saint-Louis	29 au 31 mars	Saint-Louis	PAS DE BROYAGE	Saint-Louis	31 mai au 2 juin	Saint-Louis	PAS DE BROYAGE
Boulari	PAS DE BROYAGE	Boulari	5 au 7 avril	Boulari	PAS DE BROYAGE	Boulari	7 au 9 juin	Boulari	PAS DE BROYAGE
Saint-Michel	PAS DE BROYAGE	Saint-Michel	12 au 14 avril	Saint-Michel	PAS DE BROYAGE	Saint-Michel	14 au 16 juin	Saint-Michel	PAS DE BROYAGE
La Coulée	PAS DE BROYAGE	La Coulée	19 au 21 avril	La Coulée	PAS DE BROYAGE	La Coulée	21 au 23 juin	La Coulée	PAS DE BROYAGE
Vallon-Dore	1 ^{er} au 3 mars	Vallon-Dore	PAS DE BROYAGE	Vallon-Dore	26 au 28 avril	Vallon-Dore	PAS DE BROYAGE	Vallon-Dore	28 au 30 juil.
Mont-Dore Sud	15 au 17 mars	Mont-Dore Sud	PAS DE BROYAGE	Mont-Dore Sud	10 au 12 mai	Mont-Dore Sud	PAS DE BROYAGE	Mont-Dore Sud	12 au 14 juil.
Plum / Mouirange	29 au 31 mars	Plum / Mouirange	PAS DE BROYAGE	Plum / Mouirange	24 au 26 mai	Plum / Mouirange	PAS DE BROYAGE	Plum / Mouirange	26 au 28 juil.
AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
Yahoué	PAS DE BROYAGE	Yahoué	30 août au 1 ^{er} sept.	Yahoué	PAS DE BROYAGE	Yahoué	1 ^{er} au 3 nov.	Yahoué	PAS DE BROYAGE
La Conception Pont-des-Français	2 au 4 août	La Conception Pont-des-Français	PAS DE BROYAGE	La Conception Pont-des-Français	27 au 29 sept.	La Conception Pont-des-Français	PAS DE BROYAGE	La Conception Pont-des-Français	29 nov. au 1 ^{er} déc.
Robinson	PAS DE BROYAGE	Robinson	13 au 15 sept.	Robinson	PAS DE BROYAGE	Robinson	15 au 17 nov.	Robinson	PAS DE BROYAGE
Saint-Louis	2 au 4 août	Saint-Louis	PAS DE BROYAGE	Saint-Louis	27 au 29 sept.	Saint-Louis	PAS DE BROYAGE	Saint-Louis	29 nov. au 1 ^{er} déc.
Boulari	9 au 11 août	Boulari	PAS DE BROYAGE	Boulari	4 au 6 oct.	Boulari	PAS DE BROYAGE	Boulari	6 au 8 déc.
Saint-Michel	16 au 18 août	Saint-Michel	PAS DE BROYAGE	Saint-Michel	11 au 13 oct.	Saint-Michel	PAS DE BROYAGE	Saint-Michel	13 au 15 déc.
La Coulée	23 au 25 août	La Coulée	PAS DE BROYAGE	La Coulée	18 au 20 oct.	La Coulée	PAS DE BROYAGE	La Coulée	20 au 22 déc.
Vallon-Dore	PAS DE BROYAGE	Vallon-Dore	30 août au 1 ^{er} sept.	Vallon-Dore	PAS DE BROYAGE	Vallon-Dore	1 ^{er} au 3 nov.	Vallon-Dore	PAS DE BROYAGE
Mont-Dore Sud	PAS DE BROYAGE	Mont-Dore Sud	13 au 15 sept.	Mont-Dore Sud	PAS DE BROYAGE	Mont-Dore Sud	15 au 17 nov.	Mont-Dore Sud	PAS DE BROYAGE
Plum / Mouirange	PAS DE BROYAGE	Plum / Mouirange	27 au 29 sept.	Plum / Mouirange	PAS DE BROYAGE	Plum / Mouirange	29 nov. au 1 ^{er} déc.	Plum / Mouirange	PAS DE BROYAGE

Imprimé sur papier Éco100% recyclé



Retrouvez toutes les informations concernant ce service sur le site : www.mont-dore.nc

zoom sur

Le caniparc du Mont-Dore

Sa création est récente, un peu moins d'un an d'existence, mais le caniparc de Boulari fait déjà des émules. Particuliers et promeneurs de chiens se sont approprié cet espace ludique où les animaux peuvent être laissés en liberté sous le contrôle et la responsabilité des propriétaires.



Le bien-être animal fait partie des dossiers prioritaires de la Ville qui a ouvert, en octobre dernier, le premier caniparc de la commune, situé le long de la VDE, sur la promenade Robinson-Boulari. Il a pour objectif d'offrir un cadre sécurisé aux animaux et d'apporter une offre supplémentaire aux propriétaires de chiens. Le concept fait mouche : moins d'un an après son ouverture au public, le caniparc connaît déjà un joli succès.

Des chiens... et des promeneurs heureux

Particuliers et professionnels se sont très vite approprié cet espace où les animaux peuvent se dégourdir les pattes en toute sécurité. Julie, 34 ans, fait partie des habitués. « Je cours tous les matins sur la promenade avec mon chien. J'en profite pour m'arrêter au caniparc où je peux le lâcher et m'amuser avec lui sur

les agrès. En plus, je n'ai pas à m'inquiéter car le caniparc est séparé en deux espaces, l'un dédié aux petits chiens, l'autre aux plus grands. » Jacqueline et Georges ne possèdent pas d'animal mais ils fréquentent la promenade Robinson-Boulari plusieurs fois par semaine. « Sur le chemin, nous croisons souvent des chiens en laisse avec leurs maîtres. Nous ne sommes plus importunés car les chiens sont lâchés seulement dans l'enceinte du caniparc. Vu notre âge, c'est plus rassurant pour nous », expliquent-ils.

De l'éducation dans le jeu

Le gérant fondateur de Dog Walker NC et de Dog Training NC, Olivier Persin dit Olly, est formateur d'humains et de promeneurs de chiens, éducateur canin et comportementaliste. Il figure parmi les habitués des lieux. « *Le plus du caniparc, ce sont les modules qui ont été installés. Ça permet de mettre de l'éducation dans le jeu et de créer une bonne interaction avec l'animal tout en le faisant travailler. La poutre, par exemple, va permettre de se concentrer sur l'équilibre. Les pneus vont favoriser l'agilité. Les chiens se dépensent et ils sont contents.* » Seul bémol partagé par l'ensemble des usagers, le manque d'ombre et d'une arrivée d'eau. « *Avec les températures de ces dernières semaines, il faut venir très tôt le matin ou en fin de journée pour profiter de l'espace, sinon c'est intenable.* » Une gamelle d'eau rétractable et des bouteilles d'eau font partie de sa panoplie. « *Il faut y penser pour éviter aux animaux de se déshydrater.* »

Des équipements ludiques

Gaëlle Guyard et Jérémy Piron fréquentent également le caniparc. Tous deux font partie



des promeneurs de chiens formés par Olivier Persin avec qui ils collaborent aujourd'hui. « C'est un super endroit pour les animaux. Il y a plein de jeux et ils sont attirés par les modules. Ça permet de les stimuler. Ils adorent ! Je leur fais faire de petits exercices qui travaillent la motricité, l'équilibre, mais aussi l'écoute avec un rappel des bases de l'éducation. Lorsque je les ramène chez eux, ils sont calmes », souligne Gaëlle Guyard. Un avis que partage Jérémy Piron : « D'autant que le chemin qui mène jusqu'au caniparc est sympa. La balade en longe ou en laisse permet aux chiens de se dégourdir les pattes après le transport en voiture. Une fois arrivés, ils sont moins excités lorsque je les lâche. Sur place, on varie les plaisirs avec les agrès. Il y en a pour toutes les tailles, pour tous les goûts et pour tous les caractères ! » Ce jour-là, Charlène Rolland est de la partie. Promeneuse de chien à La Foa, la jeune femme a eu l'occasion de fréquenter le caniparc. « Je suis venue plusieurs fois avec Olly. Les équipements sont ludiques et il y a de l'espace. Avoir prévu deux zones séparées selon la taille des chiens est un plus. C'est l'avantage si on veut faire des cours de dressage. »

En liberté... surveillée

Erell Bouigues est également promeneuse de chien. Cette professionnelle utilise le caniparc une à deux fois par mois. « Je venais plus avant lorsque je travaillais sur la commune. C'est un endroit que j'apprécie car je peux faire travailler les chiens en liberté et, surtout, de façon sécurisée. Les laisser courir sans laisse favorise l'interaction et les modules permettent de faire de nouvelles activités. Le chemin qui mène au caniparc est une bonne idée. Cette balade permet aux animaux d'évacuer le trop plein d'énergie. »



Les bonnes pratiques :

- les chiens ne peuvent être détachés qu'une fois dans l'enceinte du caniparc ;
- ils doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne âgée de 16 ans et plus, munie d'une laisse et d'un sac pour recueillir les déjections de son animal ;
- les chiennes ne sont pas autorisées pendant la période des chaleurs ;
- les chiots doivent être âgés a minima de quatre mois, vaccinés et vermifugés ;
- les méthodes coercitives ne sont pas autorisées, ainsi que les violences physiques, psychologiques ou verbales ;
- les colliers à pointes, étrangleurs et électriques sont interdits ;
- les jouets des chiens ne doivent pas être source de conflit entre eux. En cas de conflit, ils doivent être rangés ;
- pour le bien-être des animaux, il est recommandé d'apporter de l'eau à votre chien ;
- il est interdit de manger et de donner de la nourriture à votre chien dans l'enceinte du caniparc.

Horaires d'ouverture

Tous les jours, de 7 h à 18 h 30.

Un quartier,

AUJOURD'HUI : LE GRAND SUD, PORT-BOISÉ (2^E PARTIE)

Le berceau de l'usine du Sud

L'extrême sud de la Grande Terre a vu naître, en 2000, une usine hydrométallurgique dans le but d'extraire et d'exploiter les gisements de nickel et de cobalt du plateau de Goro. Retour sur la genèse de ce grand projet à cheval sur les communes de Yaté et du Mont-Dore et dont l'origine remonte à 1967 !



L'usine du Sud en 2006, peu après sa sortie de terre.

Les premières demandes de concessions minières dans le Sud calédonien datent des années 1880 (lire notre précédente édition sur Prony). Créée en 1902, l'International Nickel Company (Inco) y prospecte depuis 1967. Le 25 octobre de cette année, un accord est signé entre le gouvernement français et les représentants des deux groupes Inco et Ugine Kulman. Il prévoit la constitution d'une société pour l'exploitation, en Nouvelle-Calédonie, des minerais de nickel à faible teneur et d'en faire le traitement sur place. Inco a, en effet, annoncé qu'elle disposait d'une importante équipe de chercheurs se prévalant d'un procédé de traitement autre que pyrométallurgique (celui utilisé par l'usine de la SLN à Doniambo).

Naissance de la Cofimpac

Le 21 mars 1969, Jean Morin, président de la Société auxiliaire minière du Pacifique (Samipac) et Albert Gagnelin, président d'Inco Canada et d'Inco Inc., créent la Compagnie française industrielle et minière du Pacifique (Cofimpac). Son objet : l'étude et la mise en route d'une nouvelle unité de production de nickel métal dans le bassin « Plaine des Lacs », y compris la zone du « Grand Lac ». Avec l'utilisation du procédé hydrométallurgique, la maintenance des minerais latéritiques pose un gros problème en raison de la faible teneur et de l'humidité. Le président Morin explique que la production de 50 000 tonnes de nickel métal par an nécessite le traitement de 7 millions de tonnes de minerai et le déplacement d'une masse



Visite des dirigeants de la Samipac (une de *La France Australe*).

de 15 millions de tonnes. « Dans dix ans, la production calédonienne avoisinera 150 000 tonnes de nickel », prévoit-il. Il rassure en disant que les déchets seront traités avec efficacité.

Une usine, une ville et un port

Le président explique que l'implantation du complexe comprendra trois zones : l'usine, la ville et le port. L'usine se situera à proximité des mines, le port accueillera des navires de gros tonnage et la ville héber-

gera 10 000 personnes. Cela nécessite de construire « une route à grande circulation ». C'est la zone de Port-Boisé qui est choisie pour y établir un port tandis que la ville prendra place sur le grand plateau qui descend en pente douce depuis le col Paillard jusqu'au bord de mer. Les travaux de construction d'un wharf débutent à Port-Boisé pour y débarquer le premier matériel nécessaire aux sondages. Une route déjà réalisée mène directement du wharf à la mine. À cette époque, on envisage même d'élire Port-Boisé capitale du Sud calédonien. Au terme de quatre décennies, force est de constater que ce projet, concrétisé début 2000, n'appartient plus à la Nouvelle-Calédonie.



Exposé de Jean Morin, président de la Cofimpac (journal *La France Australe*).

Superficie : 41 026 ha.

Quartiers limitrophes : Plum, La Lembi, île Ouen.

Population* : 411 habitants en 2019 (1 300 hab. en 2009).

Densité* : 1 hab/km² (total Mont-Dore : 43 hab/km²).

Productions agricoles : sylviculture.

Commerce : station-service et épicerie Sud Carbu.

Industrie : usine métallurgique de Prony Resources et base-vie, centrale électrique Prony Energie, fermes éoliennes.

Loisirs : randonnées pédestres au Cap N'Dua, balades en kayak à l'Écolodge, sorties en bateau sur les îlots (îlot Nouaré) et découverte des baleines en saison fraîche.

Gîte et couvert : Écolodge Kanua Tera (hôtel-restaurant) et camping de Port-Boisé, camping des Bois-du-Sud, camping de l'association Sud Formation.

(*) Statistiques Isee.nc pour La Lembi, le Grand Sud et l'île Ouen réunis.



© Le Grand Bleu



© Restaurant Bienvenue



© Chez Josette



© Kanua Tera

Le Grand Sud met cartes sur table

Ces dernières années, les Mondoriens ont bénéficié de l'ouverture de nouvelles enseignes de restauration. C'est le cas dans le Grand Sud où ils ont désormais le choix entre des menus très variés. Du Vallon-Dore à Plum en passant par le Mont-Dore Sud, tour d'horizon des restaurants et tables d'hôtes.

Installées depuis quelques années ou plus récemment, une dizaine d'enseignes permettent aux résidents du Grand Sud, mais aussi aux visiteurs, de se restaurer sans quitter la commune. Du simple casse-croûte au buffet gastronomique, les plats proposés répondent à tous les appétits. Thomas Morvezen et sa compagne, Julie Harbulot, ont ouvert une crêperie le 1^{er} avril dernier. Située dans une roulotte, l'enseigne « Chez Josette » (du nom de la maman de Thomas qui était déjà crêpière) s'est installée route de la Corniche, sur un terrain familial en pleine nature. Quatre jours par semaine, elle propose des galettes au sarrasin « sans gluten » et au froment. « *Les gens viennent profiter du coucher de soleil en mangeant une crêpe le soir ou les mercredis et samedis midi. Nous avons même eu des touristes australiens qui avaient découvert notre adresse sur Internet* », confie Thomas.

Snack, pizzas et fruits de mer

Trois pizzerias se sont installées au Vallon-Dore, au Mont-Dore sud et à Plum. Le restaurant « Bienvenue » a pris place dans un cadre verdoyant non loin du Rimap (régiment d'infanterie de marine du Pacifique). En plus des pizzas, le menu affiche des plats très variés allant du couscous à la choucroute garnie en passant par la tête de veau. Au Vallon-Dore, le snack « Les Alamandas » propose, cet été, une salade tropicale et des glaces à

l'italienne. À Plum, « Chicken Phil's » accueille les amateurs de poulet rôti et de burgers, mais cuisine aussi le magret de canard, l'entrecôte et les côtes d'agneau. Plus au sud, à la limite de Yaté, l'écologie Kanua Tera, (tenu par le clan Attiti), propose un copieux buffet mélanésien et des fruits de mer servis au bord de l'eau.

Une table d'hôte gastronomique

Route de la Corniche, la table d'hôte « Le Grand Bleu » propose, chaque mois, un nouveau menu gastronomique entre terre et mer. Ancien chef passé par plusieurs restaurants étoilés de l'Hexagone et de l'étranger, Frédéric Duclos a créé cette enseigne du Mont-Dore Sud en septembre 2018. Il ouvre désormais les portes de sa propre maison pour faire goûter à ses convives une cuisine traditionnelle française à base de produits frais locaux. « *Des autobus de touristes viennent découvrir la table d'hôte. Mais, comme beaucoup d'autres, j'ai constaté une baisse de fréquentation depuis les événements de Saint-Louis. Cela a découragé les visiteurs* », précise-t-il. Le restaurateur prépare les plats à la demande, il est donc nécessaire de réserver au moins 48 heures à l'avance. « *Je n'utilise aucun produit surgelé* », souligne-t-il. Avant d'ajouter : « *C'est la vue extraordinaire sur le grand bleu qui a donné son nom à la table d'hôte.* »

Portrait

DEMY DABIN

Rien ne l'Haltère !

Sociétaire de l'Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore, Demy Dabin a fait de cette discipline sportive très exigeante une passion. Pour décrocher une médaille aux derniers Jeux du Pacifique, la jeune athlète s'est entraînée d'arrache-pied. Portrait d'une femme aux muscles et au mental d'acier.

Demy Dabin n'est pas la seule de sa famille à s'être lancée à corps perdu dans le sport. Elles sont trois sœurs à partager le même intérêt. Nelly et Demy pratiquent l'haltérophilie tandis que Jenny a jeté son dévolu sur la force athlétique. Demy, l'aînée, s'y est mise « assez tardivement », à l'âge de 26 ans. Elle en a aujourd'hui 29. « J'ai découvert les barres en faisant du CrossFit et je me suis vite sentie à l'aise. Si bien que j'ai demandé à Marcus Meozzi, un ami coach, de m'entraîner pour les Jeux du Pacifique qui avaient lieu trois ans plus tard. C'est parti de là », livre-t-elle entre deux séances d'entraînement.

Une médaille aux Jeux

Son club, l'Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore, compte une cinquantaine de licenciés âgés de 7 à 35 ans. « Avec un groupe de copains, on a repris le club du Mont-Dore dans l'objectif de redynamiser la discipline. Je suis ensuite partie aux Mini-Jeux de Saipan où j'ai terminé à la 5^e place », précise-t-elle. En novembre dernier, pour ses premiers Jeux du Pacifique, Demy décroche le bronze à l'arraché dans la catégorie des moins de 76 kg et se place 4^e au classement général. « Sur les huit haltérophiles calédoniens, on est deux à avoir ramené des médailles. J'ai battu mon record personnel en faisant un trois sur trois. L'arraché est mon mouvement préféré, celui où je me sens le plus à l'aise », confie-t-elle.

En stage à Fidji

Début janvier, Demy a participé à un stage de perfectionnement aux côtés de douze licenciés de son club. Au programme : une semaine d'entraînement intensif avec la Fédération d'haltérophilie de Fidji. « On avait noué des liens lors des Jeux du Pacifique et ils nous ont invités », explique-t-elle.



« Avoir le soutien de sa famille est important dans ce sport qui demande beaucoup de sacrifices. »

En plus de ses entraînements, au rythme de quatre séances hebdomadaires, elle est chargée de communication au Comité territorial olympique et sportif (CTOS) dont le président n'est autre que son père et principal supporter, Christophe Dabin. « Avoir le soutien de sa famille est important dans ce sport qui demande beaucoup de sacrifices », estime-t-elle.

La technique et le mental

Régulière dans les entraînements, Demy vise le gain de poids pour progresser. « C'est la particularité de ce sport. Il faut avoir une certaine souplesse tout en étant explosif. Mais ce n'est pas qu'une question de force, car les mouvements sont très techniques, cela demande de la réflexion. Maîtriser la technique permet aussi d'éviter la blessure. On ne vient pas au premier cours en mettant 100 kilos sur la barre ! Me dire que j'arrive à mettre tout ce poids au-dessus de ma tête, c'est impressionnant », souligne-t-elle. Après le sport, Demy ne boude pas son plaisir de partager un plat chinois avec « la bande du club » dans un restaurant du Mont-Dore. C'est également bon pour son régime sportif !

agenda

Février - mars

SAMEDI 10 FÉVRIER
DE 6 H À 12 H

VIDE-GRENIERS SPÉCIAL
RENTRÉE DES CLASSES
Au marché municipal, à Boulari.
Stationnement assuré.
Renseignements au 96 07 09.

LUNDI 12 FÉVRIER

RENTRÉE SCOLAIRE
3 500 élèves des écoles publiques
du Mont-Dore ont fait leur rentrée.

JEUDI 15 FÉVRIER À 17 H

CONSEIL MUNICIPAL
À l'hôtel de ville, à Boulari.
Ouvert au public.
Renseignements au 43 70 00.

SAMEDI 17 FÉVRIER
DE 6 H À 12 H

MARCHÉ SPÉCIAL
SAINTE-VALENTIN
Au marché municipal, à Boulari.
Stationnement assuré.
Renseignements au 96 07 09.

MARDI 20 FÉVRIER

INSCRIPTIONS EDA / EDS
Les inscriptions à l'École des Arts
et à l'École des Sports de la Ville se
tiendront à partir du mardi 20 février
au centre culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.

SAMEDI 24 FÉVRIER
DE 8 H À 11 H

ATELIER ENVIRONNEMENT
Le Centre d'Éducation à
l'Environnement propose des ateliers
sur des thématiques diverses
tout au long de l'année : botanique,
broyat ou encore compostage.
Renseignements au 43 30 36.

SAMEDI 10 FÉVRIER
DE 6 H À 12 H

MARCHÉ SPÉCIAL
VIDE-GRENIERS
Au marché municipal, à Boulari.
Stationnement assuré.
Renseignements au 96 07 09.

DU 27 FÉVRIER AU 24 MARS

EXPOSITION ATELIER
LISE-MARIE HARBULOT



Les créations des élèves de l'atelier
de Lise-Marie Harbulot sont expo-
sées au centre culturel. Passionnés
de peinture, les participants sont
heureux de présenter leurs tableaux
avec des thèmes variés. En prime,
un thème surprise à découvrir !
Dans le hall du centre culturel du
Mont-Dore, les mardis de 16 h à
19h, les mercredis de 13 h à 19 h et
les samedis de 9 h à 12 h.
Renseignements au 41 90 90.

VENDREDI 1^{ER}
 ET SAMEDI 2 MARS À 19 H

LAURENT ET
LES TÊTES BRÛLÉES
Pour faire vivre ses chansons sur
scène, l'auteur-compositeur-
interprète Laurent Navarro, s'est
entouré de quatre musiciens qui
forment désormais le groupe
Les têtes brûlées : Illario Milesi
(batterie), Edou Denamiel (basse),

Frédéric Lavie (guitares) et Ma-
rie-Laure Kagy (synthé et chœur).
Au petit théâtre du pôle artistique,
à Boulari.
Billetterie :



www.centreculturelmontdore.nc
Renseignements au 41 90 90

MARDI 5 MARS DE 13 H À 15 H

LA PAUSE DES AIDANTS
FAMILIAUX

Chaque premier mardi du mois,
profitez d'un espace d'écoute et de
soutien avec des professionnels.
Votre rôle d'aidant est précieux, c'est
pourquoi la Ville du Mont-Dore vous
invite à vous accorder une pause
bien méritée afin de préserver votre
équilibre et votre santé.
Dans les locaux du CCAS, 44 rue
Émile Nechero.
Renseignements au 41 03 20.

LES MERCREDIS 6, 13, 20
ET 27 MARS DE 8 H 30 À 10 H 30

ATELIERS INFORMATIQUE
DU CCAS

Thématique : prise en main



d'un ordinateur fixe ou portable pour grands débutants. Pour tous les seniors de plus de 60 ans. Inscription : 1 500 francs pour les résidents du Mont-Dore (règlement en espèce ou par chèque uniquement), gratuit pour les bénéficiaires de l'aide médicale. Dans les locaux du CCAS, 44 rue Émile Nechero. Renseignements au 41 03 29.

JEUDI 7 MARS À 17 H**conseil municipal**

À l'hôtel de ville à Boulari.

Ouvert au public.

Renseignements au 43 70 00.

SAMEDI 9 MARS DE 8 H À 15 H**Journée internationale des Droits des Femmes**

Journée organisée par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en partenariat avec la Ville du Mont-Dore. Animations au complexe culturel et sportif Victorin-Boewa, à Boulari. Renseignements au 43 70 00.

DIMANCHE 10 MARS**DE 6 H À 12 H****MARCHÉ SPÉCIAL MARCHÉ BROUSSARD**

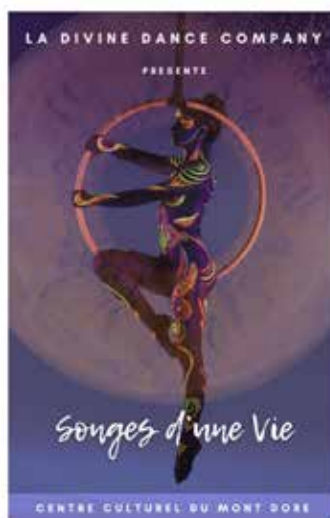
Au marché municipal, à Boulari.

Stationnement assuré.

Renseignements au 96 07 09.

 VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MARS**songes d'une vie**

Rien n'est plus frappant que la ressemblance qui réside entre le rêve et la réalité. On ne saurait trop insister sur ce point. En rêve, la sensation du réel est tout aussi complète, les émotions y sont tout aussi intenses et profondes.



Une production de Edwina Gimenez avec le soutien de la Ville du Mont-Dore.

Dans la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.

Vendredi 15 mars à 20 h et samedi 16 mars à 15 h et à 18 h 30

Billetterie :

www.centreculturelmontdore.nc

Renseignements au 41 90 90.

JUSQU'AU 29 MARS**APPEL À PROJETS****LOISIRS SUD 2024-2025**

Les associations culturelles et sportives ont jusqu'à 29 mars pour déposer leur candidature pour l'appel à projets « Loisirs Sud 2024-2025 ».

Renseignements au 43 26 69.

LES 20, 21 ET 22 MARS**semaine de la Francophonie**

Dans les bibliothèques et médiathèque de la commune.

Renseignements au 43 70 00.

 VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 MARS**SILENCE ON TOURNE !**

Attention, tournage ! Aujourd'hui c'est la séquence du mari trompé qui interrompt une représentation et tente



de tuer l'amant de sa femme. Mais ce n'est pas tout...

Ne manquez pas cette comédie pleine d'humour et de suspense !

Dans la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.

Vendredi 29 mars à 19 h 30 et samedi 30 mars à 18 h.

Billetterie :

www.centreculturelmontdore.nc

Renseignements au 41 90 90.

SAMEDI 30 MARS DE 8 H À 11 H**ATELIER ENVIRONNEMENT**

Le Centre d'éducation en l'environnement propose des ateliers sur des thématiques diverses tout au long de l'année : botanique, broyat ou encore compostage. Renseignements au 43 30 36.

DIMANCHE 31 MARS**DE 6 H À 12 H****MARCHÉ SPÉCIAL PÂQUES**

Au marché municipal, à Boulari.

Stationnement assuré.

Renseignements au 96 07 09.

EXPRESSION

VIVRE AU MONT-DORE

Chères Mondoriniennes, chers Mondoriens,

La Nouvelle-Calédonie traverse des moments de doute et d'incertitude. Le manque de visibilité sur le devenir institutionnel, les conséquences politiques, économiques, sociales nous obligent de faire corps pour affronter les difficultés actuelles.

À l'échelle de notre belle commune, avec cet esprit « humain » qui constitue la boussole qui guide notre action, il faut « résister » car la crise économique que nous subissons et l'inflation qui l'accompagne s'inscrivent désormais durablement dans notre quotidien. Mais il faut garder confiance dans cette force collective qui nous a permis de traverser d'autres difficultés depuis le début de ce mandat.

Il faut miser sur la solidarité car c'est ensemble que nous réussissons. Il est nécessaire de maintenir du lien, de créer et de renforcer les lieux de vie, d'encourager des élans de solidarité qui caractérisent la vie de notre commune.

Il ne faut pas se réfugier dans l'immobilisme, car plus que jamais les projets pour lesquels nous avons été élus prennent sens avec par exemple l'émergence d'un pôle de la mer dans le Sud avec l'aménagement de l'îlot Bailly dans un cadre environnemental vertueux ouvert à tous, la création d'une nouvelle caserne de pompiers, l'aménagement de la promenade Boulari-Robinson et du parc du parcours du cœur à la Corniche.

La mise en œuvre de tous ces projets va nous permettre ensemble de construire l'avenir du Mont-Dore.

Pierre-Louis ALGAYRES

Chef du groupe « Vivre au Mont-Dore »

GÉNÉRATIONS MONT-DORE

Chères Mondoriniennes, chers Mondoriens,

Avec sincérité et engagement, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année soit empreinte de réussite, de bonheur et de prospérité pour chacune et chacun d'entre vous.

L'année 2023 a été marquée par des épreuves économiques difficiles auxquelles s'est ajoutée l'incertitude politique. Le pouvoir d'achat de nombreuses familles Mondoriniennes en a souffert. Nous en sommes conscients. Soyez assurés qu'au sein du conseil municipal, nous restons mobilisés pour défendre au mieux vos intérêts et proposer des solutions alternatives aux augmentations des taxes et des impôts.

En cette période de sécheresse particulièrement rude, nous souhaitons saluer le dévouement sans faille de nos pompiers. Leur engagement courageux, malgré les conditions difficiles, mérite toute notre reconnaissance.

Nous abordons cette nouvelle année avec optimisme et détermination. L'annonce d'une réforme constitutionnelle prévoyant l'ouverture du corps électoral représente une lueur d'espoir pour redonner à notre démocratie tout son élan. Puisse cette année, nous permettre d'écrire une nouvelle page de notre histoire.

Très sincèrement,

Les élus de Générations Mont-Dore

generations.montdore@gmail.com

LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

PERMANENCES

CCAS

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30.
Sans RDV. Tél. : 41 03 20.
Permanence d'aide les mercredis et jeudis de 8 h à 11 h sans rendez-vous.

AIDE MÉDICALE

Les lundis toute la journée et les vendredis matin, au Centre médico-social (CMS) de Boulari. Les mardis toute la journée et les mercredis matin à la mairie annexe de Plum. Sur RDV au 20 52 52.

ASSISTANTS SOCIAUX

Sur RDV au Centre médico-social (CMS) de Boulari :

- Les mardis pour les quartiers du Pont-Des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson. Tél. : 20 53 60 ;
- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis et La Coulée. Tél. : 20 53 62 ou 20 44 79 avec Mme L. NOUKOUAN
Sans RDV à mairie annexe de Plum :
- Les lundis de 8 h 30 à 11 h 30 pour les quartiers de Plum, Prony, Ile Ouen, Mont-Dore Sud, Vallon-Dore et Col de Mouirange. Tél. : 20 44 97.

CAFAT

Au CCAS de Boulari les mardis de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h à 15h, les mercredis de 12 h à 15 h et les vendredis de 7 h 30 à 12 h. À la mairie annexe de Plum, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

PSYCHOLOGUE

Tous les mardis de 8 h à 16 h et tous les jeudis de 12 h à 16 h au Centre médico-social (CMS) de Boulari. Accueil libre et gratuit avec ou sans rendez-vous au 20 53 53.
Tous les jeudis de 7 h 30 à 15 h 30, à la mairie annexe de Plum. Accueil libre avec ou sans RDV au 54 74 09.

ADAVI

Tous les lundis de 12 h à 16 h au CCAS du Mont-Dore.
Le 1^{er} et 3^e vendredi du mois, de 8 h à 11 h, à la mairie annexe de Plum.
Sur RDV uniquement au 27 76 08.

DECLIC

Les mardis au CCAS du Mont-Dore sur rendez-vous uniquement au 25 50 78.

DIRECTION DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT

Renseignements au 20 35 90.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 9 et 23 février de 8 h à 11 h au CCAS du Mont-Dore.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Tous les mardis, mercredis et jeudis matin de 8 h à 11 h 30 à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site :

www.mont-dore.nc

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Police municipale : 43 64 00
Gendarmerie : 17
Pont-des-Français : 44 87 26
Plum : 44 87 70
PC secours en mer : 16
Samu : 15
SOS Médecins : 15
SOS écoute, n° vert : 05 30 30
Médiateurs, n° vert : 05 15 16
Assistantes sociales : 43 56 78

PHARMACIES DE GARDE

3 ET 4 FÉVRIER
Pharmacie de Robinson
Tél. : 43 52 80
10 ET 11 FÉVRIER
Pharmacie du CMK
Tél. : 41 90 06
17 ET 18 FÉVRIER
Pharmacie Apogoti
Tél. : 30 71 00
24 ET 25 FÉVRIER
Pharmacie des Deux Baies
Tél. : 41 25 35

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00.

Centre culturel du Mont-Dore

Mardi de 16 h à 19 h ;
Mercredi de 13 h à 19 h ;
Samedi de 9 h à 12 h.
Se présenter une heure avant chaque spectacle de la saison culturelle.

TAXIS

Taxi n° 1 : 82 79 77 Taxi n° 12 : 78 10 13 / **Service nocturne assuré :**
Taxi n° 2 : 77 75 58 41 87 25 **Taxi n° 11 : 76 89 76**
Taxi n° 6 : 87 39 02
Taxi n° 9 : 76 24 19
Taxi n° 10 : 74 99 91

ENCOMBRANTS

L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit). Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le quai d'apport volontaire est ouvert 7 j/7 de 6 h 30 à 17 h.



QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

Quartiers Nord Semaines impaires
YAHOUÉ, LA CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS
Lundis 12 et 26 février et 11 et 25 mars
BOULARI, SAINT-MICHEL, SAINT-LOUIS
Mercredis 14 et 28 février et 13 et 27 mars
ROBINSON
Jeudis 1^{er}, 15 et 29 février et 14 et 28 mars

Quartiers Sud Semaines paires
MOIRANGE, PLUM, MONT-DORE SUD
Mardis 6 et 20 février et 5 et 19 mars
LA COULÉE, VALLON-DORE
Vendredis 9 et 23 février et 8 et 22 mars

Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo au n° vert : 05 06 07.

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari
Tél. : 43 70 00
Mairie annexe de Plum
Tél. : 43 76 00
Antenne de proximité de Yahoué
Tél. : 43 72 21
Antenne de proximité de Saint-Louis
Tél. : 44 96 15
Direction des services d'animation et de prévention
Tél. : 43 26 69
Direction des services techniques et de proximité
Tél. : 43 30 36
Centre communal d'action sociale
Tél. : 41 03 20
Médiathèque de Boulari
Tél. : 43 72 35
Bibliothèque Denise-Frey de Pont-des-Français
Tél. : 43 67 11

MÉDECINS DE GARDE

3 ET 4 FÉVRIER
Dr D. LAVAUD AUBERT
Tél. : 43 48 84
10 ET 11 FÉVRIER
Dr J.Y. CORABOEUF
Tél. : 41 20 06
17 ET 18 FÉVRIER
Dr P. GIRAUD
Tél. : 46 77 28
24 ET 25 FÉVRIER
Dr E. TERZIAN
Tél. : 41 61 30

DÉPÔT POUR RAMASSAGE

YAHOUÉ - LA CONCEPTION - PONT-DES-FRANÇAIS
Du vendredi 2 au dimanche 4 février
ROBINSON
Du vendredi 9 au dimanche 11 février
PLUM - MOIRANGE
Du vendredi 16 au dimanche 18 février
SAINT-LOUIS
Du vendredi 16 au dimanche 18 février

DÉPÔT POUR BROYAGE

VALLON-DORE
Pas de broyage
MONT-DORE SUD
Pas de broyage
BOULARI
Du vendredi 2 au dimanche 4 février
SAINT-MICHEL
Du vendredi 9 au dimanche 11 février
LA COULÉE
Du vendredi 16 au dimanche 18 février

NOUVEAUX TARIFS

PISCINE MUNICIPALE

Sports
& loisirs

ABONNEMENT
ANNUEL

10 000 F / AN



Tarifs

Grand public : 300 F

Tarif réduit/prioritaire : 200 F*

Gratuit pour les - de 3 ans et les + de 70 ans

* - de 18 ans, étudiants jusqu'à 26 ans et seniors de + de 65 ans.

 Dans le complexe culturel et sportif
Victorin Boewa - Boulari

 43 13 95

ville du
MONT-DORE

